



COMPETITIONS FEMININES

Réunion du 20 Août 2018

Présents : Evelyne BAUDUIN, Joëlle DOMETZ-RIGAUT, Micheline GOLAWSKI, Florence MUYLLE, Jacques LIENARD, Pascal DUFOUR et Joël WIMEZ,

Assiste : Marcel GLAVIEUX

Excusé : Laurent GOUILLARD

1) Accueil, présentation et souhaits de bienvenue aux membres de la commission

2) Approbation des procès-verbaux des réunions du 29 juin et 5 juillet 2018

3) Championnats seniors

Nécessité absolue de respecter le calendrier des compétitions

R1F : Championnat disputé par match aller/retour, composé d'un groupe de 12 équipes.

Intégration de VILLENEUVE d'ASCQ FF en remplacement de PERONNE CAFC qui a demandé sa rétrogradation en R2F

R2F : Il se dispute en deux phases

- pour la première phase, par matchs aller simple en 2 poules géographiques de 8 équipes
- pour la seconde phase, par matchs aller et retour en 2 poules de niveau composées de 8 équipes selon le classement de la 1ère phase et le calendrier établi par la commission

Joueuses autorisées

- Aucune U16F :
- 2 U17F sous réserve des dispositions prévues à l'article 73 des RG de la FFF
- 4 U18F

Rappel des obligations des championnats R1F et R2F

Obligations sportives

Elles correspondent au niveau argent du label Ecole Féminine de Football

- 12 licenciées U6F à U11F et 12 licenciées U12F à U19F.
- 1 référent des féminines titulaire du module associatif du CFF4 (missions, promotion de l'EFF, accueil des parents, féminisation dans le club, lien avec le CD, le responsable technique du club, les instances...)
 - 3 licenciées dirigeantes ou éducatrices dans l'encadrement : 1 par équipe.
 - La promotion :

2 journées découvertes (possibilité de participation à la semaine du football féminin de la saison précédente ou en cours).

1 plan de communication (ex : site internet, réseaux sociaux, plaquette, presse...)

et utilisation d'outils de communication (ex : affiches, flyers, permis de jouer, etc.).

3 équipes U6F à U19F dont au moins 1 équipe U6F à U11F et au moins 1 équipe U12F à U19F.

- 1 séance d'entraînement hebdomadaire par équipe.
- Participation à 8 plateaux sur la saison catégories U6F-U11F et à 1 compétition sur la saison catégories U12F-U19F.
- Participation au parcours d'excellence sportif (PES) : détection, sélection, perfectionnement.
- Engagement au programme éducatif fédéral (PEF).
- Description des activités du PEF.
- Encadrement des équipes: 1 CFF1 ou CFF2 ou CFF3 (ou équivalence) et 2 modules attestés du CFF1, CFF2 ou CFF3
- 1 responsable technique titulaire d'un CFF1 ou CFF2 ou CFF3 (ou équivalence)

Obligations techniques

R1F

- Disposer d'un éducateur titulaire du CFF4, différent de l'entraîneur titulaire du BMF
- Disposer d'un entraîneur titulaire du **BMF** avec licence, pour encadrer l'équipe du R1F et être présent sur le banc de touche et la feuille de match en cette qualité.

R2F

- Disposer d'un éducateur titulaire du CFF4, différent de l'éducateur titulaire du CFF3
- Disposer d'un éducateur titulaire du **CFF3** avec licence Educateur Fédéral_pour encadrer l'équipe du R2F et être présent sur le banc de touche et la feuille de match en cette qualité.

Sanctions prévues

Tout club qui ne satisferait pas aux obligations prévues ci-dessus est pénalisé comme suit :

Infraction à l'article 7 :

- retrait de 3 points par obligation sportive,
- équipe non en règle : interdiction d'accession en division supérieure
- équipe non en règle deux saisons consécutives : rétrogradation en division inférieure

4) Dossier des obligations

Celui-ci sera adressé aux clubs par mail sécurisé et devra être retourné à la commission pour le **31 décembre 2018**.

Une première situation sera faite la deuxième quinzaine de janvier 2019 et communiquée aux clubs.

La situation définitive se fera au **15 avril 2019**.

5) Phase d'accession nationale en D2 Féminine :

Le BELFA a validé la participation de 2 clubs de notre Ligue, pour la participation à la phase d'accession à la D2 Féminine

6) Accessions et Descentes

Voir le PV Spécifique du tableau des montées et descentes à l'issue de la Saison 2018/2019

7) Championnat U18F à 11 :

Actuellement 22 équipes sont engagées.

Le championnat sera disputé en deux phases :

- pour la première phase, par matchs aller et retour en 4 poules géographiques de 6 équipes
- pour la seconde phase, par matchs aller et retour en poules de niveau :

Niveau 1 : Une poule de 6 formée par les équipes classées premières de chaque poule + les 2 meilleures deuxièmes (classement au coefficient)

Niveau 2 : les 16 équipes restantes réparties dans 3 poules géographiques

8) Les Coupes

Il est rappelé que les équipes disputant les championnats R1F et R2F ont l'obligation de s'engager en Coupe de France et en Coupe de la Ligue

a) Coupe de France Féminine

71 équipes engagées dont 2 équipes disputant les championnats nationaux (Arras Fcf qualifiée directement pour le 1^{er} tour fédéral et Lille LOSC qualifiée directement pour les 16^{ème} de finale)

La Ligue des Hauts de France aura 6 équipes qualifiées pour le 1^{er} tour Fédéral, hors exempts.

Le premier tour de la Coupe de France se disputera le 16 septembre 2018, les tours suivants les 30 septembre, 14 octobre et 1^{er} novembre 2018.

Le premier tour fédéral se disputera le 25 novembre 2018

Utilisation de la FMI dès le 1^{er} tour – 14 joueuses inscrites sur la feuilles de match (11 + 3 remplaçantes)

En cas de match nul après 90 minutes : tirs au but dans tous les cas.

Pour les 4 premiers tours de la Coupe de France (Région LFHF), les remplacées deviennent remplaçantes et sont autorisées à revenir prendre part au match. Cette disposition disparaît à partir du premier tour fédéral.

Les frais d'arbitrage sont à la charge du club recevant.

b) Coupe de La Ligue : Engagements à faire sur Foot Clubs

Date limite des engagements : le 15 septembre 2018

Premier tour le 14 Octobre 2018.

c) Coupe U18F à 11 : Engagements à faire sur Foot Clubs

Les clubs disputant le championnat à 11 ont l'obligation de s'engager (Art. 3 des RG de la LFHF).

Date limite des engagements : 15 Septembre 2018

Joueuses autorisées : U16F – U17F et U18F

Premier tour le 7 octobre 2018

c) Coupe U16F à 8 :

Joueuses autorisées : U14F – U15F et U16F

Engagement volontaire des clubs par bulletin d'inscription téléchargeable sur le site de la Ligue.

Date limite d'inscription le 15 septembre 2018.

Afin de valoriser les comportements exemplaires, il sera mis en place le carton vert sur les rencontres de Coupe U16F à 8.

Premier tour le 14 octobre 2018

9) Organisation des championnats de District

Etat des lieux des équipes féminines séniors et jeunes

En séniors à 11 – 8 ou 7 : catégorie d'âge respectée (pas de U16F – 3 U17F)

Mise en place d'un championnat dans chaque District, sauf le district de l'Aisne et championnat interdistrict pour les Districts de l'Oise et la Somme.

U18F à 7 : championnat dans les districts Artois et Flandres

U16F : catégories d'âge respectées (U14F – U15F – U16F)

U16F à 11 et à 7 : championnat Interdistrict avec les districts Aisne, Oise et Somme

U16F à 8 : championnat en Artois, Escaut et Artois

U13F : Mise en place d'un critérium dans chaque district

catégories d'âge respectées, (U12F – U13F et 3 U11F)

Le district Oise fait jouer également des U14F, ce qui est contraire au règlement, dans cette catégorie. Une harmonisation est souhaitée.

U11F : catégorie d'âge respectée (U10F – U11F et 3 U9F)

Critérium mis en place dans chaque District

Récapitulatif des équipes engagées à ce jour

District	Seniors F		U18F	U16F		U13F		U11F	
	à 11	à 7		à 11	à 8	à 8	à 5	à 8	à 5
Aisne	0	0	NP*	2		lancement		lancement	
Artois	14	22	7	2	14	9		8	5
Côte d'Opale	9	12 (à 8)	1		4	lancement 5		lancement	
Escaut	19	13	0		8	10			13
Flandres	26	33	6		24	en cours		en cours	
Oise	8	20	NP*	7	8 (à 7)	en cours		en cours	
Somme	3	22	NP*	2	6	5	2	en cours	

* non proposé

10) Intervention de M. LIENARD

Concernant le projet de la commission du championnat futsal de ne pas appliquer 2 niveaux d'écart entre R1 et R2, en contradiction avec le règlement de la LFHF ;

11) Informations

- ✓ **L'équipe de France féminine** recevra l'équipe du Mexique en match amical le samedi 1^{er} septembre 2018 à AMIENS à 21 heures – Stade de la Licorne
Venez nombreux les encourager.

- ✓ **Label Ecole Féminines de Football :**
38 écoles de football féminines ont été labellisées :
 - 3 Niveau or (Amiens SC, Beauvais Oise et Douaisis Foot Féminin)
 - 8 Niveau argent (Fc Porto Portugais Amiens, Valenciennes Fc, O. Lievin, Noeux Us, Us Rouvroy, Villeneuve d'Ascq FF, Us Littoral Dunkerque, Tourcoing Union Sport Club)
 - 27 Niveau bronze (As Bapaume Bertincourt Vaulx Vraucourt, Us Biache, Fc Bouvigny, Fc Dainville, Uc Divion, Vaudricourt KF 2012, Us St Omer, RC Ardres, O. Hesdin, Us Montreuil/Mer, Ent. Feignies Aulnoye Fc, Ste Comm Educ Phys. S. Pont Sur Sambre, Cambrai Omca, Rc Roelux, St Amand Fc, Usc Somain, USF Escaudain, Us Maubeuge, Us Busigny, IC Croix, Fc Loon Plage, As cheminots d'Hazebrouck, O. Grande Synthe, As Maignelay Montigny, Amicale Sportive Saint Sauveur, Entente sportive Valois Multien, Ajf Vimeu.

✓ **Challenge Fair-Play**

Chaque saison, un challenge Fair-Play est mis en place pour les équipes évoluant en championnat de Ligue (R1F et R2F).

A l'issue de chaque match, l'arbitre désigné pour la rencontre retourne à la commission Comportements – Education – Prévention une fiche d'évaluation (note sur 20) qui permet en fin de saison de désigner l'équipe vainqueur.

En cas d'absence de l'arbitre, c'est à la personne désignée par tirage au sort de remplir cette fiche, et l'adresser par mail à : femininpli@lfhf.fr

Pour la saison 2017/2018, les équipes lauréates sont :

R1F : LILLE LOSC 2

R2F : MERIGNIES OL.

✓ **Club des 100 femmes dirigeantes**

La FFF recherche des femmes souhaitant s'engager auprès des instances. Les personnes intéressées sont priées de se rapprocher de leur district respectif.

✓ **Encadrement technique**

Un document va être adressé aux clubs de Ligue, à retourner complété à ldemilly@lfhf.fff.fr pour le 30 septembre 2018.

12) Prochaine réunion le samedi 22 septembre 2018 à 10 h à Villeneuve d'Ascq.

Evelyne BAUDUIN
Présidente

Jacques LIENARD
Secrétaire